## 10 DOSSIER SANTÉ

# Les unités neuro-vasculaires sauvent les cerveaux des AVC

Les 135 centres ont prouvé leur efficacité. Et entendent bien encore s'améliorer.

DR NATHALIE SZAPIRO-MANOUKIAN

vivre une révolution dans la prise en charge d'une maladie avec un pronostic autre-fois très sombre : l'accident vasculaire céjois tres somme : l'acctaent visculaire ce-rébral (AVC) d'origine ischémique, c'est-à-dire provoqué par un caillot venant boucher une artère irriguant le cerveau (soit 85 % des AVC). En effet, grâce aux unités neuro-vasculaires (UNV) et aux traitements innovants que sont la throm-bolyse et la thrombectomie, nous sommes désormais capables de guérir des victi-mes d'AVC autrefois condamnées à mourir ou à souffrir de lourds handicaps, à condition qu'elles arrivent vite», expli-que le Pr Charlotte Cordonnier, chef de service de pathologie neuro-vasculaire au CHRU de Lille.

La thrombolyse, aujourd'hui réalisa-ble presque partout sur le territoire, cor-respond à l'injection d'un traitement qui dissout le caillot : elle doit être mise en œuvre dans les quatre heures trente suivant le début des symptômes. Quant à la thrombectomie - souvent réalisée en complément de la thrombolyse -, elle consiste à amener un cathéter dans le consiste a america in camerica una se vaisseau intracérébral bouché pour attraper le caillot et le retirer (il s'agit d'un acte de neuroradiologie interventionnelle). Elle doit être réalisée dans un délai maximal de six heures après le début des symptômes

Nous sommes désormais capables de guérir des victimes d'AVC, autrefois condamnées à mourir ou à souffrir de lourds handicans, à condition qu'elles arrivent vite

PR CHARLOTTE CORDONNIER, CHEF DE SERVICE DE PATHOLOGIE NEURO-VASCULAIRE AU CHRU DE LILLE

On pourrait croire que cela laisse plus de marge, «mais la thrombectomie n'a été que récemment validée de sorte que toutes les victimes d'AVC qui pourraient en bénéficier ne le peuvent pas, a fortiori lorsqu'elles sont éloignées d'une UNV si-tuée en CHU. L'optimisation des circuits, l'implantation de nouveaux sites de thrombectomie et la formation du personnel capable de réaliser ce geste sont donc nécessaires. C'est un gros effort, dans comme la thrombectomie est réalisée dans des situations souvent sévères, les bénéfi-ces attendus en termes de réduction du handicap n'en sont que plus importants», insiste le P<sup>r</sup> Emmanuel Touzé, responsa-ble de l'UNV du CHU de Caen et doyen de la Faculté de médecine.

Il y a urgence : avec une nouvelle victime toutes les quatre minutes en France, l'accident vasculaire cérébral (AVC) res-te la première cause de handicap acquis de l'adulte, la seconde de démence, et entraine 62 000 décès par an. En outre, avec le vieillissement de la population, le nombre de victimes d'AVC augmente. UNV, thrombolyse et thrombectomie dans la foulée ne sont pas toujours possible. tanis a foucier les som pas doujous possi-bles. Première raison : un appel trop tar-dif au Samu (15). La règle est pourtant simple : devant l'apparition brutale d'un bras ou d'une jambe lourde, d'une diffi-culté pour s'exprimer, d'un trouble de la vision et ce, même si ces symptômes ne durent pas, il faut appeler le Samu, quel que soit l'âge de la victime (bien qu'ex-ceptionnel chez l'enfant, l'AVC existe). Autres raisons qui font que cette prise

en charge optimale n'est pas toujours

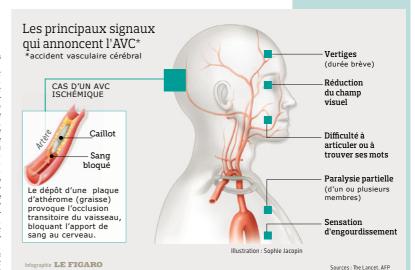
en charge opiniale it est pas todyout possible i l'absence d'UNV à proximité. « À défaut, les victimes d'AVC peuvent être prises en charge dans un service d'ur-gences avec des urgentistes spécialement gentes avec des ingentistes spectalenteni formés à la thrombolyse et reliés 24h sur 24 à une UNV par télémédecine», précise le P Touzé. «Par exemple, il existe quatre UNV en Basse-Normandie (Cherbourg, Saint-Lô, Caen et Lisieux) mais le sud de Sami-D, Cuen et Eiseux) mais e sua de la région n'est pas couvert. Pour pallier ce manque, plusieurs hôpitaux équipés d'un scamer accessible 24h sur 24 sont deve-nus ce qu'on appelle des "sites de télé-AVC" : il s'agit d'Avranches, Flers, Ar-gentan, Alençon et L'Aigle. Le neurologue gentant, Alençon et L'Agge. Le neurougue de garde à l'UNV étant joignable 24h sur 24, l'examen se fait par vidéo en présence de l'urgentiste et les images du scanner sont transférées au neurologue, ce qui leur permet de prendre une décision conjointe. permet de prendre une decisión conjointe. Si la thrombolyse est décidée, le Samu est immédiatement prévenu pour transférer ensuite la personne concernée au CHU. Grâce à ce système, quelqu'un pris en charge pur exemple à Flers est également surveille par une UNV puis transféré dans cette UNV après sa thrombolyse.» Certaines personnes non éligibles à ces

traitements en aigu - parce qu'elles sont vues trop tardivement ou qu'elles pré-sentent d'autres problèmes médicaux plus graves (ou à l'inverse aucune sé-quelle) ou encore en raison d'un souci d'éloignement - ne sont pas toujours ad-mises en UNV. « Elles se retrouvent dans

des services classiques : réanima-tion, cardiologie, neurologie, etc. mais il est prévu au'elles soient vues par un spécialiste de l'AVC dans le cadre d'une consultation post-

AVC (dans les AVC (dans les trois à six mois), afin de compléter le bilans it besoin et d'op-timiser la prise en charge de leur handicap et la prévention d'un nouvel AVC», poursuit le Pr Touzé.

Outre leurs missions de prise en char-ge des victimes d'AVC en phase aiguë (incluant la gestion des complications respiratoires, infectieuses, liées aux troubles de la déglutition, à l'alitement, etc.), les UNV représentent un lieu privilégié pour établir la ou les causes de cet AVC, les traiter et ainsi éviter la survenue d'un nouvel AVC.



## Demain, la mise en œuvre de techniques innovantes

«SUR LES 135 UNITÉS neuro-vasculaires (UNV) existantes, toutes ne sont laires (UNV) existantes, toutes ne sont pas en capacité d'accueillir toutes les victimes d'accident vasculaire cérébral (AVC) à proximité, faute de place. Des progrès sont donc à faire pour permetre à ces UNV d'avoir suffisamment de lits, de personnel dédié et favoriser des sorties précoces vers des services de soins de suite», estime le Pr Emmanuel Touzé (CHU Caen). Ces UNV devront parei être paraller capacitées entre el present de la contraction de la cont aussi être mieux connectées entre el-les pour favoriser le partage des connaissances, la participation aux actions de prévention, aux essais in-ternationaux et, enfin, garder le contact avec un patient (ou son méde-cin) par télémédecine, une fois reparti

de l'UNV.

« Dans un futur proche, on peut aus «Datis un juan procue, on pear aussis 'attendre à ce que de plus en plus de centres soient en capacité d'offrir des techniques innovantes, telles que la thrombectomie. Il existe une marge de progression. Par exemple, nous avons passé la barre des 300 thrombectomies

annuelles sur Lille (pour quatre millions d'habitants), mais plus on s'éloigne et plus ce taux baisse avec des zo-nes en Hauts-de-France où l'accès à cette technique est bien trop faible. L'ouverture de nouveaux centres de L'ouverture de nouveaux centres de thrombectomies devra y pallier, mais cela nécessite au préalable de former d'autres neurocadiologues interven-tionnels, neurochirurgiens, neurolo-gues vasculaires, etc., ce qui prend du temps», note le Pr Charlotte Cordon-nier (CHRU Lille). « La thrombectomie étant appelée à se développer, la neu-roprotection de ce cerveau qui a souffert le temps d'être revascularisé es aussi d'actualité et des neuroprotec-teurs font d'ailleurs l'objet de nouvelles études», poursuit le P<sup>r</sup> Touzé.

#### «Plus de survivants»

« Puisque l'on soignera de mieux en mieux les AVC, on va aussi avoir de plus en plus de survivants, avec un risque de récidive d'AVC. C'est d'autant plus probable qu'aux facteurs de risque déjà pronaine qui aux jacreurs ae risque aeja comnus (tabagisme, hypertension arté-rielle, obésité, etc.) viennent s'ajouter des facteurs de risque que l'on ne con-naissait pas, mais qui viennent d'être identifiés, comme la pollution de l'air, notamment la pollution aux particules fines. Le risque environnemental va donc devoir être intégré dans les ques-tions de recherche à l'avenir», insiste Cordonnier.

Et les victimes d'AVC hémorragique - qui représentent tout de même 15 % des AVC -, dans tout ça ? « Depuis vingt ans, elles n'ont bénéficié d'aucun pro-grès thérapeutique et, d'ailleurs, 85 % d'entre elles sont soit mortes, soit dépendantes, un an après la survenue de l'AVC. Il y a donc urgence à développer pour elles des techniques de chirurgie mini-invasives afin d'arrêter le saignement et de lutter contre l'œdème du cerveau grâce à l'injection d'un produit au centre de l'hémorragie. Et là encore, la recherche y travaille activement», conclut le P<sup>r</sup> Cordonnier. D<sup>R</sup> N. S.-M.

De nouveaux facteurs de risque (d'AVC) viennent d'être identifiés. comme la pollution de l'air, notamment la pollution aux particules fines. Le risque environnemental va donc devoir être intégré dans les questions de recherche à l'avenir PR CHARLOTTE CORDONNIER

62000 décès par an

sont dus à un AVC

### UN MINI-LABORATOIRE ROULANT À DOMICILE

Autre progrès espéré : la prise en charge de plus en plus précoce, voire pré-hospitalière, avec un camion de secours se déplaçant au domicile, idéalement doté d'une imagerie non invasive pour savoir quel est le vaisseau touché, et d'un minilaboratoire pour faire la différence entre AVC ischémique et AVC hémorragique. De quoi aider à mieux répartir les victimes d'AVC vers l'unité dont leur niveau de gravité dépend car tout le monde n'a pas besoin d'être pris en charge en CHU « Demain, on peut ains imaginer que ce camion de secours permette de réaliser sur place le diagnostic, la reperfusion de l'artère cérébrale bouchée par un caillot et la mise en place de techniques de neuroprotection du cerveau. De quoi limiter encore plus les risques *de séquelles*», s'enthousiasme le P<sup>r</sup> Charlotte Cordonnier. C'est le scénario idéal et c'est ce que les spécialistes de neurovasculaire espèrent voir fleurir sur le territoire dans les dix à vingt ans à venir!

Examen neurologique d'un patient traité par thrombolyse à la suite d'un AVC, dans le service des soins intensifs de l'unité neuro-vasculaire du CHU de Bord

### «Il y a vraiment un avant et un après les UNV»

INFIRMIÈRE depuis 2000 et après être passée dans des services de chirurgie cardiaque et vasculaire, hématologie et gériatrie, Céline Joly a choisi la neurolo-gie en 2003.

« Il s'agissait alors d'un service de neu-rologie classique. Les victimes d'AVC que nous recevions arrivaient le plus souvent après un séjour en réanimation pour celles agnet sin sejou renumentario pou ceues ayant bénéficié d'une thrombolyse (une minorité) ou un passage dans d'autres services. Il y avait déjà des kinésithéra-peutes, des orthophonistes, des ergothé-rapeutes, etc. dans notre service, mais nos échanges avec eux étaient plus limi-tés. En 2007, notre service de neurologie est devenu une unité neuro-vasculaire et j'ai vraiment vu la différence! Déjà, nous accueillons les victimes d'AVC à un stade bien plus précoce, ce qui facilite nos rela-tions avec elles et leurs familles. Ces der-nières nous disent être rassurées de le sa-voir chez nous car nous avons l'habitude La communication avec les kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes s'est bien développée, permettant à l'équipe d'acquérir une expertise soi-gnante dans la prise en charge des AVC.

Quand elles posent des questions à diffé rents collègues sur les chances de récupe-ration de leur proche, sa prise en char-ge, etc., elles obtiennent des réponses similaires, ce qui les rassure et, d'ailleurs, elles nous le disent! Tout comme les aides soignantes ont pris aussi l'habitude de stimuler les patients plusieurs fois par jour, les familles s'impliquent dans cette prise en charge car nous avons plus de temps pour leur expliquer quoi faire. Au final, tout le monde y gagne : le principal concerné dont la probabilité de séquelles est réduite, mais aussi l'équipe pour qui le travail est plus formateur et plus grati-fiant. Depuis janvier, une consultation a même été créée avec l'infirmier, après le retour à domicile, pour faire le point sur les éventuelles difficultés rencontrées, les actions menées pour réduire les facteurs de risque (tabagisme, surpoids, etc.) et pour vérifier qu'il n'y a pas de baisse de moral à retardement. Le neurologue et éventuellement un médecin rééducateur le revoient aussi après l'hospitalisation pour faire le point, entre autres, sur les séquelles et la rééducation. » ■ PROPOS RCUEILLIS PAR DR N. S.-M.